

## **Budget 2013 : les fonds qui touchent les services destinés à la communauté fransaskoise sont maintenus**

Regina, le 21 mars 2013 – Le budget provincial rendu public hier touchera la province dans son ensemble, ainsi les membres de la communauté fransaskoise connaîtront les effets de ce budget au même titre que l'ensemble de la population. Ce budget maintient le financement destiné aux services en français de la province ainsi que le programme qui appuie les infrastructures communautaires fransaskoises.

Ce programme d'infrastructure contribue à la vitalité et la culture de la communauté fransaskoise. Ce fond mis en place il y a trois ans est reconduit conformément à l'intention exprimée par le secrétaire provincial. Ce programme est géré par la Direction des affaires francophones.

Le financement destiné à la *Direction des affaires francophones* et au *Centre de services en français* est également reconduit -- le Centre des services en français est un service qui facilite les échanges entre les Fransaskois et le gouvernement provincial.

Le secteur de l'immigration connaît une augmentation par rapport à l'année dernière. « Nous sommes sûrs que l'*Assemblée communautaire fransaskoise* (ACF) est sur la bonne voie en ce qui concerne ses services d'accueil, d'établissement et de recrutement de nouveaux arrivants francophones, » a déclaré la présidente de ACF, Madame Françoise Sigur-Cloutier. « La communauté sera en mesure de renforcer les services destinés aux nouveaux arrivants francophones et de maintenir sa collaboration avec le ministère de l'Économie. »

La Saskatchewan continuera d'accueillir de plus en plus d'immigrants par le biais du programme des candidats en immigration de la Saskatchewan. « Nous allons continuer d'attirer en Saskatchewan des nouveaux arrivants francophones » a ajouté Mme Sigur-Cloutier, « et nous inscrire dans l'élan d'expansion démographique de la province-- qui vient d'atteindre un chiffre historique»

D'autres secteurs névralgiques de la communauté fransaskoise : le post secondaire, l'éducation, la santé et la petite enfance, pour ne nommer que ceux-là, devront être examinés de plus près afin de nous assurer que la population fransaskoise ait accès aux services qui correspondent à ses besoins.

*L'Assemblée communautaire fransaskoise est un organisme provincial voué au développement de l'ensemble de la communauté fransaskoise. Elle défend les droits et les intérêts des francophones de la Saskatchewan.*